## UN LIBRARY

MMP 25 1976

3

NATIONS UNIES CONSEIL DE SECURITE



Distr. GENERALE

S/12622 28 mars 1978 FRANCAIS ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 28 MARS 1978, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de demander que la lettre ci-jointe datée du 23 février 1978, que vous a adressée le Secrétaire aux affaires étrangères de la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste, en sa qualité de président en exercice du Comité de coordination pour la libération de l'Afrique de l'Organisation de l'unité africaine, soit distribuée comme document officiel du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent de la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste auprès de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Mansur R. KIKHIA

## Annexe

Lettre datée du 23 février 1978, adressée au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies par le Secrétaire aux affaires étrangères de la Jamahiriya arabe libyenne

J'ai l'honneur de vous adresser la présente communication, en ma qualité de président en exercice du Comité de coordination pour la libération de l'Afrique de l'Organisation de l'unité africaine concernant la nouvelle inquiétante de la conclusion d'un accord entre le régime raciste d'Afrique du Sud et l'Etat sioniste d'Israël.

Comme vous le savez, les questions politiques de l'Afrique du Sud et d'Israël ont occupé les travaux de l'Organisation des Nations Unies depuis près de trente ans et l'assemblée mondiale a condamné à maintes reprises les activités menées par ces pays au mépris des résolutions et décisions de l'Organisation des Nations Unies.

L'accord récemment signé nous cause de graves inquiétudes : nous faisons donc appel à vos bons offices et vous prions de prendre des mesures immédiates pour porter l'affaire devant le Conseil de sécurité des Nations Unies.

Je suis persuadé qu'avec l'aide des pays africains membres du Conseil de sécurité, et de tous les autres Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies épris de paix, vous pourrez prendre les mesures nécessaires contre cet acte d'agression qui n'est en fin de compte qu'une nouvelle menace contre la paix et la sécurité internationales.

Le Secrétaire aux affaires étrangères de la Jarahiriya arabe libyenne populaire et socialiste,

Président en exercice du Comité
de coordination pour la libération
de l'Afrique de l'Organisation
de l'unité africaine,

(Signé) Ali Abdul Salam AL-TREIKI